

15^{c.}

Journal du Lot

15^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

| | | | |
|---------------------------------|----------|--------|-----------|
| LOT et Départements limitrophes | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| Autres départements | 6 fr. 50 | 12 fr. | 22 fr. 50 |
| TÉLÉPHONE 31 | 7 fr. | 13 fr. | 24 fr. |

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

| | |
|--|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page) | 0 fr. 80 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) | 0 fr. 80 |
| RECLAMES 3 ^e page (— d° —) | 1 fr. 25 |
| » 2 ^e page (— d° —) | 2 fr. » |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le voyage à Londres de M. Caillaux : un accord doit intervenir. — La remise à Berlin de la réponse française. — Les événements du Maroc : un tournant décisif est franchi. — En Syrie.

Voici donc M. Caillaux à Londres. Que peut-on augurer de cette visite du ministre des finances ? Ces entretiens aboutiront-ils à un accord ou, du moins, prépareront-ils un règlement des dettes contractées par la France envers la Grande-Bretagne pendant la guerre ?

Dans quelle mesure peut-on avoir confiance ? Sans s'abandonner à un optimisme excessif, pense le Temps, et sans croire que, dans l'état actuel des choses, les deux ministres pourront très rapidement aboutir à un accord ferme également satisfaisant pour les deux parties, il est certain que l'atmosphère cordiale dans laquelle se développent maintenant les relations franco-britanniques est de nature à faciliter des négociations qui sont forcément très délicates, étant donné que les deux gouvernements doivent tenir compte des nécessités qui commandent leurs finances respectives et des courants de l'opinion publique qui se dessinent des deux côtés de la Manche.

Certes, dans certains milieux britanniques on paraît surtout préoccupé d'exploiter la question des dettes contre le gouvernement Baldwin, comme hier déjà on exploitait contre lui le problème de la sécurité. Ces manœuvres ne doivent pas nous laisser indifférents. Toutefois, ce qui importe avant tout c'est le point de vue de ceux qui assument les responsabilités du pouvoir. Or, il faut bien le reconnaître, ces « responsables » paraissent désireux d'aboutir à un accord : aucune intransigence n'inspire leur conduite, mais au contraire un souci manifeste d'opérer un règlement amiable et qui maintienne l'excellence des relations franco-britanniques.

Aussi bien, le fait même que c'est le ministre des finances français qui a pris l'initiative de rouvrir le débat est interprété comme une manifestation du désir sincère qui anime notre pays d'arriver à un arrangement satisfaisant pour les deux pays. Notre ambassadeur à Berlin a remis lundi au ministre des affaires étrangères du Reich la réponse de la France, — concertée avec Londres et approuvée par Rome et Bruxelles — à la note allemande du 20 juillet.

Notre ambassadeur devait être accompagné des représentants de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Italie. Au dernier moment, les représentants des Alliés ont cru devoir s'abstenir. Le document remis n'en souligne pas moins l'étroite solidarité des quatre gouvernements alliés dans l'attitude adoptée touchant le pacte.

Cet accord n'aura pas manqué de produire à Berlin une profonde impression : les Allemands n'ont jamais cessé d'espérer, en effet, qu'ils pourraient exploiter à leur profit les divergences de vues entre les Alliés. Désormais, ils se trouvent en présence d'un front unique et dans l'obligation de jouer franc jeu.

Une telle obligation doit gêner grandement Stresemann et ses amis. On peut s'en rendre compte, par la mauvaise humeur manifestée à Berlin depuis le retour de Londres de M. Briand.

Et pourtant les Allemands savent que notre réponse est conçue en termes conciliants, quant au ton et quant au fond, et qu'elle laisse la porte ouverte aux négociations. Mais ils n'ignorent pas, non plus, et c'est ce qui les irrite, que leurs « habiles combinaisons » ont été éventées...

Que vont-ils faire maintenant ? M. Stresemann s'est engagé trop loin dans la voie du pacte pour pouvoir reculer.

La note française invite l'Allemagne à faire un pas décisif vers la détente internationale. Le voudra-t-elle ? Le comprendra-t-elle seulement ?

La crise marocaine vient de franchir un tournant décisif. Les gouvernements français et espagnols ont rappelé, de Tanger et de Méllila, les deux délégués qu'ils y avaient envoyés avec la mission d'attendre la visite d'émissaires dûment mandatés d'Abd-el-Krim, auxquels ils auraient communiqué les conditions de paix que la France et l'Espagne étaient disposées à consentir au rebelle rifain.

Celui-ci a laissé échapper une excellente occasion de conclure la paix. Désormais se trouve écartée toute éventualité de négociations prématurées et une seule solution, celle de la force, mettra fin aux hostilités.

Il n'y a pas lieu de le regretter. Les gouvernements de Paris et de Madrid se sont prêtés avec une bonne volonté extrême à toutes les combinaisons susceptibles de rétablir la paix ; ils ont poussé l'esprit de conciliation jusqu'à consentir à négocier avec un rebelle.

Heureusement pour la paix future nord-africaine, Abd-el-Krim n'a pas su profiter de cette faiblesse. La situation est nette maintenant : il ne s'agit plus de négocier avec un aventurier ; il s'agit de le battre et de le réduire à l'impuissance totale.

Du train dont s'annoncent les événements, Abd-el-Krim pourrait bien ne pas tarder à voir pâlir son étoile. Quoi qu'il en advienne, on peut être assuré désormais que le prestige de la France sera pleinement sauvegardé et que nos intérêts ne pâtiront pas.

Une grande obscurité continue de régner touchant les événements de Syrie. Le ministère des affaires étrangères a reçu du général Sarrail un télégramme affirmant que la situation est tout à fait normale en Syrie et démentant globalement toutes les informations de source anglaise.

Cette dépêche ne donne aucun renseignement précis et, bien plus, contient une évidente contre-vérité.

En effet, le général Sarrail affirme que la situation est normale en Syrie, alors que rien de décisif n'est intervenu depuis que la colonne commandée par le général Michaud a subi un véritable désastre, perdant son convoi, son matériel et 800 hommes. Il est clair que les Druses n'ont pas été châtiés. Le haut commissaire en est réduit à négocier avec eux dans des conditions d'ailleurs obscures.

Notre garnison de Soueida est encore assiégée. Les cadavres des soldats tués, il y a près de trois semaines, à Mezraa, gisent toujours sur le terrain au milieu du touffrier abandonné.

Ces faits sont établis par une dépêche du correspondant de la Gazette de Voss, qui n'a certainement pas inventé de toutes pièces ce qu'il rapporte. Cette dépêche a été expédiée le 20 août de Modjel, quartier général de Sultan Attrache.

On annonce maintenant qu'un général a été attaqué sur la voie ferrée Damas-Ezraa ; il ne suffit pas, pour nous rassurer, de déclarer que cet incident n'a aucun rapport avec le soulèvement du Djebel-Druse.

Ce qui est incontestable, c'est que la situation est troublée comme elle ne l'a pas été depuis longtemps. Est-ce là ce que l'on peut appeler un état de choses normal ? L'opinion française voudrait être exactement informée de ce qui se passe en Syrie, et ne pas être réduite, pour satisfaire son inquiétude, à de seules informations étrangères.

M. D.

Les Etats-Unis, les dettes interalliées et le désarmement de l'Europe

Parmi les raisons qui poussent les hommes d'Etat de Washington à exiger, et à exiger avec quelque rigueur, le règlement des dettes, l'une des plus importantes serait la suivante : en imposant aux nations européennes le paiement d'annuités plus ou moins fortes, les Etats-Unis pensent servir la cause de la paix en obligeant les Etats débiteurs à réduire leurs dépenses militaires. Bien plus, si l'on en croit tout un

ensemble d'informations venues d'Outre-Atlantique, au cours des récentes négociations belgo-américaines, les délégués des Etats-Unis auraient exprimé à la Belgique l'avis que ses dépenses militaires étaient exagérées et on aurait invité notre alliée, — ni plus, ni moins, — à faire des économies sur ses dépenses militaires afin de se procurer les ressources nécessaires afin de s'acquiescer vis-à-vis des Etats-Unis.

Si le fait est exact, — et il semble bien qu'il le soit, — attendons-nous à ce que pareille remontrance soit adressée à la France.

Attendons-nous-y... mais surtout préparons soigneusement notre réponse !

Or, notre réponse doit être un refus ferme et catégorique de laisser porter le débat sur un tel terrain. Permettre aux Etats-Unis de s'occuper de nos armements, ce serait lui permettre de s'immiscer sans plus dans nos affaires privées ; d'autre part, nous ne saichions pas que les hommes d'Etat de Washington soient bien qualifiés pour juger des nécessités de la sécurité de notre pays.

Dès qu'elle fut connue en France, la prétention des Etats-Unis a provoqué une vive sensation. On en peut juger par les commentaires suivants de la presse.

Aucune nation consciente de son devoir envers elle-même, écrit le Temps, et de la dignité de son existence indépendante, ne consentira jamais à réduire sa puissance militaire au point de compromettre sa propre défense. La réduction des armements est un but auquel on ne peut tendre pratiquement que dans la mesure où la sécurité de toutes les nations de bonne foi est pleinement garantie. Jusque-là, les peuples ne doivent compter que sur eux-mêmes pour défendre leur sol et leur liberté.

De son côté, le Journal des Débats déclare : L'Amérique a beau être notre créancière, elle n'a de ce fait aucun droit de s'immiscer dans notre politique et de limiter en quelque sorte notre souveraineté ; nous sommes seuls juges de ce que peut exiger notre sécurité, alors surtout que, depuis qu'ils ont rejeté le traité de Versailles, les Etats-Unis ont refusé d'assumer la moindre responsabilité en ce qui concerne l'Europe.

Enfin, l'Information rappelle avec à-propos que le gouvernement américain a vivement protesté jadis contre l'ingérence d'Etats européens créanciers dans les affaires des Républiques sud-américaines et que son délégué, le général Porter, contribua à faire adopter en 1907, par la conférence de La Haye, la fameuse doctrine Drago, selon laquelle le recours à la force est interdit dans les questions de dettes, l'arbitrage étant prévu lorsque l'entente ne peut se faire.

Conclusion : sous aucun prétexte, la France ne saurait accepter qu'on tente de la mettre en tutelle ; si elle a pris l'initiative d'obtenir un règlement de ses dettes, c'est au contraire pour avoir absolument la liberté de ses mouvements.

INFORMATIONS

LES DETTES INTERALLIÉES

M. Caillaux à Londres

Le départ de M. Caillaux
M. Caillaux, accompagné de M. Barnaud, inspecteur des finances, a quitté Paris, dimanche à midi pour Londres.

Déclarations officielles

Avant le départ du train, le ministre des finances a fait aux représentants de la presse les déclarations suivantes :

« On a dit dans la presse anglaise, que l'on comptait que M. Caillaux apporterait à Londres des offres de gentleman, il me paraît qu'une offre de gentleman est la seule qu'on est assurée de pouvoir tenir, et ce ne sont que des propositions de ce genre que le gouvernement français a jamais envisagées. »

« En tout cas, M. Winston Churchill rencontrera devant lui le représentant d'une grande nation, soucieuse, certes, de l'avenir, de ses devoirs et de son renom traditionnel d'honnêteté, mais justement conscient du passé et des droits que ce passé lui confère. »

« J'ai, au surplus, pleine confiance dans l'esprit d'équité du noble peuple britannique et dans la haute compréhension des intérêts supé-

rieurs des deux pays, dont je sais que mon éminent interlocuteur est pénétré.

« Rappelez bien que ce sont nos amis de la guerre que je vais voir, et que c'est dans cet esprit d'amitié durable que je vais engager et poursuivre les négociations. »

Un appel de M. Caillaux aux journalistes

Avant de monter dans son wagon, M. Caillaux a tenu à faire aux journalistes cette recommandation :

« Je demande à la presse française, pendant mon séjour à Londres, de faciliter ma tâche et de soutenir mes efforts en évitant le commentaire décisif, l'interprétation risquée, pardessus tout, la mauvaise humeur. »

Une assertion inexacte de la presse anglaise

Les journaux anglais continuent à affirmer que M. Caillaux serait disposé à offrir un paiement annuel de 15 millions de livres sterling à l'Angleterre pour l'aider à acquiescer sa dette vis-à-vis des Etats-Unis, dont les annuités varient entre 30 et 33 millions de livres sterling.

On affirme que cette assertion est tout à fait inexacte. La dernière offre qui fut faite, en juillet, à Londres, par les experts français était de 10 millions de livres sterling — soit le tiers environ de ce que l'Angleterre a à verser aux Etats-Unis. Cette offre était un maximum. Et c'est parce qu'elle ne fut pas acceptée (l'Angleterre prétendait nous faire payer 20 millions de livres) que les pourparlers furent alors ajournés.

M. Briand et Baldwin se rencontreraient prochainement

Selon une note Reuter, on ne sait rien à Londres d'une rencontre éventuelle entre M. Baldwin, qui est actuellement en vacances à Aix-les-Bains, et M. Briand, lorsque celui-ci se rendra à Genève, dans quelques jours, pour prendre part aux travaux de l'assemblée des nations. On fait remarquer cependant qu'Aix-les-Bains n'étant pas très éloigné de Genève, il est très possible que le premier ministre britannique songe à aller s'entretenir avec M. Briand.

En Allemagne

Ce que rendent les impôts
En Allemagne, les impôts ont produit pour l'année financière 1924 un rendement supérieur de 1.173 millions de marks aux estimations.

L'impôt sur les revenus, sur la fortune immobilière, sur les automobiles et sur les transactions en Bourse, a rapporté 5.685 millions de marks. Des taxes diverses 5.764 millions, les droits de douane et les taxes sur les articles de consommation courante, 1.457 millions, d'autres taxes parmi lesquelles celles sur le vin, le sel, et les cartes à jouer, 1.350 millions.

Au Maroc

Rassemblements ennemis dispersés
Il se confirme que les rassemblements ennemis massés au sud du Loukkos sont en voie de se désagréger et remontent vers le nord, des dépôts des Beni-Zeroual jusqu'à Injara. Les groupes se repliant ont été bombardés par l'aviation qui a opéré particulièrement au confluent du Loukkos de l'Oued Oughane.

800 familles Tsouls soumise
Vers Ain-Aïcha, 40 familles des Ouled Ouzaine sont rentrées de la dissidence et ont demandé l'autorisation de récupérer leurs villages. A l'est, 800 familles de Tsouls, représentant 6 à 7.000 personnes, sont complètement soumise. Parmi elles on compte 45 familles de la fraction des N'ouchi. La totalité des Tsouls aura fait d'ici peu sa soumission.

Les conditions de la soumission
Voici les conditions imposées aux Tsouls pour leur soumission : livraison de leurs armes, remise d'otages et d'une tête de bétail sur trente. De plus les caïds ont pris l'engagement d'assurer la sécurité en arrière de nos lignes, sous leur responsabilité.

Des barques rifaines coulées
Plusieurs aéroplanes espagnols ont lancé des bombes sur les troupes

concentrées par Abd-el-Krim sur la côte rifaine en face de l'îlot d'Alhucemas qui a été de nouveau bombardé. Les bombes espagnoles ont coulé plusieurs embarcations transportant des soldats rifains.

L'« Alfonso XIII » canonne la côte de la baie d'Alhucemas

Le communiqué officiel espagnol annonce que l'aviation et le cuirassé Alfonso XIII ont bombardé très vigoureusement, dans la journée du 22, la côte d'Alhucemas. L'ennemi a tiré à son tour sur le cuirassé. La riposte espagnole a endommagé très fortement l'artillerie ennemie.

Le communiqué fait un grand éloge de l'attitude de la garnison de la place d'Alhucemas lors de l'attaque rifaine du 21 août.

L'action de l'aviation et des troupes

L'aviation a bombardé tous les points sensibles du nord, les postes du haut-Leben et de Cheyah. Dans la matinée, les troupes ont ravitaillé Kelaa sans difficulté.

Dans la dernière offensive contre les Tsouls, l'aviation a joué un rôle particulièrement important. Employée en formations massives, elle a jeté la terreur chez l'ennemi. Il convient de signaler particulièrement que les escadrilles obtinrent la soumission de la dernière fraction restée rebelle en l'attaquant à la mitrailleuse et à la bombe.

L'activité du pacha de Fez

Baghdadi, pacha de Fez, a quitté cette ville à la tête d'une mehalla de 2.000 cavaliers, se rendant chez les Settas, sur la rive nord de l'Ouergha, en face de Koléine. La présence de cette mehalla a pour but de couvrir et de rassurer les Fichtalas et de contrebalancer l'action politique d'Abd-el-Krim chez les Beni Mesquillas et les tribus limitrophes.

LA GREVE DES BANQUES

Un terrain d'entente

Le Comité national de la grève des banques s'est réuni samedi après-midi à la Bourse du travail et a examiné les résultats des entrevues qu'il avait eues avec M. Durafour, ministre du travail. Il résulterait de cette entrevue que la plupart des établissements de crédit seraient disposés à négocier avec les grévistes sur la base d'augmentation de 45 francs ; paiement des jours de grève, sous la réserve de la récupération du travail accumulé par des heures supplémentaires non payées. La question de l'échelle mobile n'aurait pas été envisagée. Seul un grand établissement financier se refusait à négocier sur ces bases.

La grève ou la souscription

Le Comité national de grève serait décidé, s'il ne peut vaincre cette résistance, à solliciter par voie de quête ou de souscription des subsides pour pouvoir faire face à la fin du mois, et porterait le conflit devant l'opinion publique par l'apposition d'une affiche nationale.

En Orient

Les Wahabites bombardent le sépulchre de Mahomet

Les Wahabites ont déclenché une attaque contre Médine. Le bombardement a commencé il y a deux jours, faisant beaucoup de dégâts. Le dôme de la grande mosquée où se trouve le tombeau de Mahomet a été détruit, ainsi que le musée de Hama.

En Chine

Les exactions contre les sujets britanniques

Un câblegramme expédié de Hong-Kong à Londres a causé, dans la capitale anglaise, une vive émotion, parce qu'il montre combien la sécurité des sujets britanniques devient précaire en Chine.

Cette dépêche annonce que huit membres d'une mission évangélique ont été enlevés par des brigands près de Cheng-Tu-Fu, dans la province de Tsé-Chouan. Parmi les missionnaires enlevés se trouvent un évêque anglican, Mgr Mowl, sa femme, Mrs Mowl et trois diaconesses, Misses Christine Careton, M. Armfield et Annie Seattle.

Les captifs ont pu donner de leurs nouvelles. Ils assurent n'être pas maltraités, mais ne peuvent indiquer le lieu où ils sont détenus. On nourrit dans les milieux officiels de vives inquiétudes sur leur sort.

Le boycottage du port de Hong Kong

Le gouvernement de Canton a officiellement notifié aux firmes américaines et aux lignes de navigation qui ont des bureaux à Changhaï, que toutes les marchandises américaines destinées à Canton devront être débarquées à Changhaï, et de là réexpédiées à Canton par des navires chinois ou russes, en raison du refus des ouvriers chinois de Canton de s'occuper des marchandises américaines réexpédiées de Hong-kong par navires britanniques.

Dans les P. T. T.

Les agents de la Seine Teront-ils grève ?

Au cours d'une réunion tenue par la section départementale de la Seine des agents des P. T. T., ceux-ci, comme ils l'ont fait déjà à plusieurs reprises, ont déclaré qu'ils sont prêts à recourir à la grève pour éviter la consécration de ce qu'ils appellent les injustices commises à leur égard en 1919.

Un port de mer pour la Suisse

D'après le Secolo, les autorités maritimes et les cercles intéressés de Savone ont fait de pressantes démarches auprès du gouvernement italien pour l'engager à construire de nouvelles lignes de raccordement avec les chemins de fer du Piémont et améliorer les installations du port de Savone, qui pourrait ainsi servir de port suisse.

Au Congo belge, un fanatique tue 50 nègres

Un fanatique indigène, suivi d'un petit groupe d'adeptes, terrorise les populations noires des environs de Sakama (Congo belge). Dans un seul village, le nouveau Messie n'a pas tué moins de cinquante nègres qui lui résistaient. Un petit détachement de la police indigène envoyé pour rétablir l'ordre a été repoussé avec des tués et des blessés.

CHRONIQUE LOCALE

Une grande œuvre à réaliser !

Depuis quelque temps, des personnalités éminentes du monde médical jettent un cri d'alarme au sujet de la « dénatalité » en France. Dans le Matin, après le professeur Pinard, d'autres médecins déclarent qu'il faut « honorer et protéger toutes les mères. »

C'est une œuvre d'intérêt patriotique, au premier chef, disent-ils, car de la natalité dépend l'avenir du pays.

Les conseils, les avis que donnent ces savants, pour obtenir le plus de résultats tangibles méritent d'être entendus et suivis par les pouvoirs publics, par les législateurs, car ce sont eux-ci, seuls, qui peuvent prendre toutes les dispositions légales pour « honorer et protéger » toutes les mères.

Mais tous les conseils, tous les avis, toutes les suggestions des savants docteurs risquent fort de n'être pas écoutés de sitôt.

Les législateurs ont de bonnes intentions : ils veulent bien encourager la natalité et honorer les mères. Mais qu'ont-ils fait jusqu'à ce jour ? Pour les mères de nombreuses familles, ils ont créé une médaille de la reconnaissance nationale, et, depuis quelque temps, ils ont accordé des indemnités pour charges de famille. Ces jours derniers, le Gouvernement a remis la croix de la Légion d'honneur à une mère de 19 enfants.

C'est très bien, cela ; mais ce n'est que lorsque les mères ont élevé un grand nombre d'enfants qu'elles reçoivent ces décorations qui pour aussi honorifiques qu'elles soient, ne donnent pas une bouchée de pain de plus aux enfants.

Et puis, pour quelques familles

nombreuses qui sont « honorées et protégées », combien y en a-t-il qui sont oubliées et auxquelles on ne donne même pas ce qui est leur dû en vertu des règlements d'assistance. Ainsi, un de nos confrères parisiens publiait, il y a quelques jours, le fait suivant :

« La commune de Frencuse a 250 habitants, elle est au bord de la Seine, près d'Elbeuf. La femme du pêcheur Hublet, mère de 7 enfants, tous vivants, dont l'aîné a 13 ans, se sent subitement prise des douleurs de l'enfantement avant terme; le médecin, craignant des complications, l'envoie à la Maternité d'Elbeuf; elle accouche un mois avant le terme de deux jumeaux. On dit au mari: la mère ne pourrait les nourrir, emportez vos enfants. Le père, stupéfait, répond: « Vous me les rendez, vous voulez donc qu'ils crèvent! » Le voilà rentré chez lui avec ses 7 enfants auxquels s'ajoutent les deux nouveau-nés Kléber et Marceau, qui exigent les soins les plus délicats de tous les instants. Et il faut travailler... Que faire? »

Malheureusement, ce fait n'est pas isolé: dans chaque ville, dans chaque commune, de pareilles misères sont constatées, ce qui contraste singulièrement avec les belles paroles que l'on entend prononcer, tous les jours, en faveur des familles nombreuses.

Et si à ces familles on ne donne pas les avantages qu'elles méritent, comment peut-on s'occuper des mères qui n'ont qu'un ou deux enfants? Les règlements concernant les maternités, les pouponnières sont désuets: la bonne volonté de quelques braves personnes qui s'intéressent aux œuvres de l'enfance, est impuissante, parce que les crédits font défaut.

L'œuvre d'assistance n'est pas encore au point: elle est pleine de lacunes, et il faudra encore longtemps pour que la campagne menée par des maîtres de la science doublés de philanthropes aboutisse à des résultats conformes à l'intérêt social. Toutefois, il apparaît bien que cette campagne ne peut pas être inutile. Mais, pour qu'elle soit d'une efficacité réelle, il faut que les pouvoirs publics entendent les appels des éminents savants dont le programme magnifique dans sa simplicité se résume dans cette formule: « Honorons et protégeons toutes les mères! »

LOUIS BONNET.

P. S. — Le fait que nous signalons ci-dessus, a eu, malheureusement, un dénouement bien triste, et qu'il fallait certainement prévoir. Le confrère auquel nous avons emprunté ce fait, annonce que les deux jumeaux viennent de mourir, « faute d'avoir reçu les premiers soins nécessaires. »

L. B.

Légion d'honneur

Dans la liste des maires nommés chevaliers de la Légion d'honneur, nous relevons le nom de M. Filhol, maire de Cassagnes depuis 33 ans. Nos félicitations.

Palmes académiques

Notre excellent compatriote M. Pierre Edoux, professeur d'agriculture à Condom, est nommé officier d'académie. Nos félicitations.

Syndicat des Instituteurs du Lot

M. Astorg, président du Syndicat des instituteurs et institutrices du Lot, nous adresse la communication suivante:

« Ayant reçu quelques demandes de renseignements, je me permets de rappeler à tous mes camarades intéressés, l'art. 10 de la loi du 14 avril 1924, prévoyant le versement de retenues pour les services auxiliaires, temporaires ou d'aide accomplis après 18 ans, donnant droit à retraite (voir Bulletin). Le délai expire le 2 septembre prochain. »

« Tous ceux qui ont intérêt à demander le versement rétroactif (payable probablement sur 1^{er} annuité de retraite) doivent adresser leur demande directement au Ministère, avec détails aussi précis que possible. Joindre une feuille préparée pour accusé de réception. »

P. T. T.

Parmi les candidats reçus au concours pour l'emploi de rédacteur dans l'administration des P. T. T., nous relevons avec plaisir, le nom de M. Andrieux, commis au bureau de Cahors. Nous adressons nos félicitations à M. Andrieux qui a été reçu avec le n° 23.

Poudre de chasse

M. Roux est nommé débitant de poudres de chasse à Limogne.

Maison des Aveugles de Guerre

Notre compatriote, le Docteur Chéry, à Carpentras, Délégué pour le XV^e Corps du Comité fédéral des Mutiles des Yeux, recommande à ses camarades du Lot, Poilus de la Grande Guerre, la Maison des Aveugles de Guerre. Ces malheureux sont au nombre de 1.256. Pour le 31 janvier 1926, il faut 800.000 fr., afin de mettre ce projet à exécution. Le Comité fédéral organise une tombola à 1 fr. le billet. Que toutes les bonnes volontés se mettent à l'œuvre et l'humanité souffrante sera soulagée.

UNE LETTRE DU CARDINAL DUBOIS

Le cardinal Dubois a adressé la lettre suivante à un catholique de Paris :

Paris, le 23 août 1925.

MONSIEUR,

Le « Mot du cardinal » en faveur de l'emprunt a suscité quelques commentaires. Vous n'êtes pas le seul à y faire des objections. Et, en vous répondant, je réponds à tous ceux de mes diocésains qui ne seraient pas encore convaincus de leur présent devoir patriotique.

La chose est claire pourtant. Pour assainir la situation financière de la France, il faut un emprunt de consolidation. Le gouvernement l'offre à des conditions exceptionnelles — la garantie de change du revenu 4 0/0 et, éventuellement, la garantie d'un minimum en cas de remboursement du capital. Cela ne vaut pas, sans doute, les gros dividendes de certaines entreprises françaises ou étrangères; mais, si l'emprunt réussit, le franc remonte; notre vie économique sera libérée des lourdes incertitudes qui pèsent sur elle; la situation générale deviendra meilleure. Nous y aurons tous gagné.

Vous le voyez, Monsieur, il s'agit avant tout de servir la France, et il se trouve que le patriotisme est ici d'accord avec l'intérêt personnel.

Je vous entends, Souscrire à l'emprunt c'est pour les catholiques, apporter de l'argent à un gouvernement qui n'a pas leur confiance, qui n'a rien renié d'une législation hostile à l'Eglise, qui, même aujourd'hui, sanctionne l'application de lois spoliatrices; qui ne nous a donné aucune garantie pour l'avenir; qui ne réagit pas suffisamment contre les partis extrêmes, partisans d'une révolution... Telles sont les principales objections. Je ne prétends pas qu'elles soient sans fondement.

Il est regrettable, en effet, que la paix religieuse — condition essentielle de la paix sociale — n'ait pas obtenu jusqu'ici des garanties suffisantes; les catholiques de France, auxquels le gouvernement fait appel en ce moment, méritent d'être mieux traités dans leur propre pays: le redire, ce n'est offenser personne, c'est simplement réclamer des droits qui finiront bien un jour par triompher.

Mais là n'est pas la question. A quoi bon récriminer, quand il s'agit du salut de la France? C'est la France qui a besoin de notre concours; c'est la France que nous le donnons; c'est en faveur de la France que l'on nous demande de souscrire.

Nous est-il donc indifférent de voir son crédit sombrer dans la révolution et l'anarchie? Nous résignerions-nous à une banqueroute dont nous serions les victimes?

La question n'est pas oiseuse. Que l'emprunt ne réussisse pas, un nouveau ministère — socialiste, celui-là — prendra le pouvoir. Ce sera le commencement d'une désorganisation sociale et religieuse dont il est impossible de prévoir les désastreux effets, un pas de plus, et peut-être décisif, vers l'oppression sanglante dont nous menacent ceux dont le programme est: *révolution d'abord et toujours*.

Est-ce cela, Monsieur, que vous voulez? Y verriez-vous donc un moyen efficace de rétablir en France la justice et l'équité en faveur de l'Eglise et des catholiques? Et croyez-vous que la France n'aurait pas à souffrir d'une crise terrible dont vous auriez contribué à provoquer l'éclosion? Qui sait même si elle n'y périrait pas? La situation est grave, et beaucoup n'y songent pas.

Dieu... d'abord, dans le plan religieux auquel tout se ramène, et *France, d'abord*, dans le plan social où se pose et où doit se résoudre la question présente. Cette dernière formule est un cri de ralliement pour tous les bons Français.

J'espère bien que vous vous y montrerez docile. Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments tout dévoués.

Louis, cardinal Dubois,
Archevêque de Paris.

L'EMPRUNT

Les derniers jours de l'émission

Le ministre des finances n'a pas cru devoir encore faire connaître si la durée de l'émission du nouvel Emprunt-or 4 0/0 serait ou non prolongée, en raison de la grève des banques.

En principe donc, la date de clôture reste fixée au 5 septembre. C'est dire que les délais sont courts qui restent à courir.

Dans tous les cas, ceux qui ont l'intention de souscrire ne doivent pas attendre le dernier jour et, à plus forte raison, escompter une prolongation de la durée d'émission: ils risqueraient d'arriver trop tard.

Quant à l'obligation morale de souscrire, elle ne saurait faire de doute.

Nous devons tous contribuer à la pleine réussite de l'emprunt, car son succès se traduirait immédiatement par :

La hausse des changes, c'est-à-dire par la vie encore plus chère, L'augmentation des impôts.

Et, probablement, l'impôt sur le capital, avec toutes ses conséquences.

Il ne s'agit donc pas de « s'embusquer » en laissant à d'autres le soin de sauver le Pays.

Chacun doit donc souscrire et, ce, aussi bien en argent frais que par l'échange de ses Bons de la Défense Nationale.

Car, si en principe, le nouvel Emprunt est réservé aux porteurs de Bons de la Défense Nationale, en fait, chacun peut y souscrire en achetant d'abord des Bons, dont l'émission n'est nullement arrêtée, et en les convertissant immédiatement en titres de l'emprunt.

Le ministre des finances assume, à cette heure, une tâche formidable. Aujourd'hui à Londres, demain à Washington, il négocie le règlement de nos dettes, non pas parce que la France est trop riche, mais parce qu'elle a besoin d'avoir les mains libres.

Et, ces deux questions réglées, le ministre des finances entend consacrer tous ses soins à l'assainissement des finances de la France.

L'emprunt en cours d'émission n'est que le prélude de cette entreprise formidable.

Celle-ci sera facilitée et préparée dans la mesure même où l'emprunt connaîtra le succès.

Aux porteurs français de créances russes

La spéculation internationale sévit sur les valeurs russes, de manière à repasser à la hausse tous ses titres achetés à la baisse aux malheureux porteurs français qui, au moment de la panique semée avec intention ces mois derniers, avaient vendu leurs titres.

Or, les nouvelles optimistes, surtout en matière pétrolière, sont aujourd'hui démentées et les Soviets prétendent résister à notre politique du pétrole, conserver ou distribuer à leur gré nos concessions de Bakou et de Grosny déclarant « qu'ils ne sont disposés à accorder des concessions que sur les terrains non exploités ». L'Union générale des Fédérations des Associations de porteurs de titres des Sociétés bancaires, pétrolières, minières, métallurgiques, houillères, mécaniques, d'industries automobiles, textiles, de fabriques de ciment, de carrières et de sels gemmes, de glaceries et verreries, d'assurances, d'éclairage et de force, de chemins de fer ainsi que de toutes Sociétés ayant leurs exploitations en Russie, recommande instamment à toutes les publicités intéressées répandues dans le but de leur enlever leurs titres; elle ouvre en ce moment: 22, avenue Montaigne, à Paris, un service spécial pour se renseigner et renseigner les porteurs sur toutes les combinaisons scandaleuses qui consistent à les priver de leurs concessions et de leurs produits et invite ceux qui n'auraient pas encore adhéré à leurs Associations à faire parvenir au plus tôt: 22, avenue Montaigne, leurs noms, adresses; les indications du nombre de leurs titres efficacement et dans l'intérêt du plus grand nombre possible de porteurs français.

TRISTE AFFAIRE!

Ils allaient un peu trop fort, ces deux contrôleurs des contributions directes, dans les opérations fiscales qu'ils faisaient pour leur compte personnel.

L'affaire mérite d'être contée: « Un commerçant de Pantin, M. Mathieu Joudoux, avait déclaré 10,049 francs de bénéfices commerciaux pour l'exercice 1924. En juin dernier, il avait reçu avis du bureau de la rue Meynadier, sous la signature du contrôleur St-Amans, qu'il était taxé d'office sur la somme de 58,580 fr. Il n'en conceut nul émoi, sa déclaration étant sincère autant que régulière. Cependant, le 6 août, il recevait la visite d'Angers, qui lui proposait de s'entretenir auprès de Saint-Amans pour « arranger » l'affaire.

M. Joudoux fit mine d'accepter. Rendez-vous fut pris pour le surlendemain dans un café, où Angers présenta au commerçant le contrôleur St-Amans et un jeune homme qu'il dit être le neveu d'un député cartelliste. Ce jeune homme était en réalité Louis Poulbot.

« St-Amans déclara alors à M. Joudoux qu'il arrangerait l'affaire moyennant 3,000 francs. — C'est entendu, répondit M. Joudoux, je vous donnerai bientôt un premier acompte de 1,500 francs. « La police fut prévenue aussitôt, et le 19 août, le contrôleur fut arrêté au moment où M. Joudoux lui remettait 1,500 francs en billets dont il avait pris les numéros.

« Louis Poulbot fut arrêté le lendemain à son domicile, ainsi qu'Adolphe Angers. »

Le truc n'était pas malin, mais il fallait avoir de l'estomac pour l'employer.

Les deux contrôleurs paraissent ne pas manquer d'estomac: ils avaient tout combiné, même le coup de l'intermédiaire influent, se faisant accompagner d'un soi-disant neveu de député.

C'était, probablement, par les bons offices de ce neveu que l'once parlementaire aurait arrangé l'affaire en litige.

Mais le commerçant n'a pas mordu à l'hameçon, et il s'est dit: payer pour payer, mieux vaut encore attendre les sommations légales plutôt que d'accepter une combinaison qui paraît louche.

Cette combinaison, en effet, était louche, mais elle pouvait réussir si le commerçant de Pantin n'avait pas été un homme avisé.

Et bien, les contrôleurs coupables trouveront des excuses à leur acte de chantage fiscal. Ils invoqueront, surtout, leur manque de ressources et parleront de leurs salaires, qu'ils qualifieront de « famine ».

Quelles que soient les raisons qu'ils donnent, ils ne sont pas du tout dignes d'intérêt, car, supposons qu'au lieu de tomber sur un commerçant avisé, ils aient eu à faire à un de ces braves types peu renseignés sur les combinaisons fiscales, ils l'auraient bel et bien roulé, ce qui les aurait encouragés à recommencer avec un autre.

Nous ne voulons pas dire que le truc employé par les deux contrôleurs ait été déjà employé par eux et par d'autres.

Mais, en l'état actuel des grimoires, des comptes à dominer debout que les contribuables subissent de la part des administrations, combien sont-ils les contribuables qui peuvent se débrouiller sans laisser de plumes.

Il n'y a qu'à voir comment on a « arrangé » certains commerçants pour les bénéfices de guerre!

Certains ont été à peine touchés, d'autres, plûmés comme poulet prêt à être mis à la broche!

Aussi, ces pauvres contribuables se vouaient à quelque chose leur promettait de débrouiller leurs affaires; et ça leur coûtait cher.

C'est pourquoi, le cas des deux contrôleurs est grave, car moins que quiconque ils n'ignoraient pas les embarras qu'on accumule, au point de vue fiscal, chez les contribuables.

Heureusement que le cas de ces deux fonctionnaires indécents est unique et que, dans l'intérêt des commerçants naïfs, le truc a été découvert assez tôt.

LOUIS BONNET.

UN ESCROC ET DEUX POIRES!

Une ménagère de notre ville, femme d'un employé de chemin de fer, recevait, lundi matin, vers 11 heures, un individu assez bien mis qui lui tint les propos suivants:

« Madame, je viens de la part d'un employé du P.-O., ami de votre mari. Cet employé est changé et nommé à Périgueux. Il va partir incessamment; mais ce qui l'ennuie, c'est que sa femme tenait une épicerie, route de Toulouse; il voudrait liquider la marchandise avant de quitter Cahors.

« C'est pourquoi, je viens vous demander si vous voulez acheter quelque chose, du café, du sucre; on vous le laissera à bon compte. Le sucre 2 fr. 40 le kilo et le café 10 fr. le kilo.

La bonne femme médusée par le bon marché de ce sucre et surtout du café dont elle est très friande, fit une commande ferme: elle en acheta pour 42 francs.

« Très bien, lui dit le vendeur, donnez-moi l'argent et à midi, je vous rapporterai la marchandise. »

La bonne femme versa les 42 fr., et l'individu partit. Mais comme les affaires marchaient bien, il se rendit chez une autre ménagère, femme également d'un employé des chemins de fer.

Il servit à celle-là le même boniment qu'à l'autre, et il réussit à l'« embobiner » de plus belle façon encore.

La femme acheta pour 16 francs de marchandises et, pour régler, tendit un billet de 50 francs. « Je n'ai pas de monnaie », déclara le vendeur. — « Oh! qu'à cela ne tienne, m'apportant la marchandise, vous me rendrez la monnaie. »

« Oui, c'est ça, acquiesça le bonhomme: je viendrai avant midi vous porter la marchandise et je vous rendrai la monnaie. »

Mais avant de partir, constatant que la pluie tombait, il pria la bonne ménagère de vouloir bien lui prêter un parapluie qu'il lui rapporterait avec la marchandise.

Le parapluie prêt, l'individu partit; mais midi, 1 heure, 2, 3, 4 heures sonnèrent et il ne revint pas.

Les deux ménagères comprirent qu'elles avaient été roulées et elles se rendirent au bureau de police où elles confèrent leur mésaventure.

Il est peut-être possible que d'autres ménagères aient été roulées de la même façon, mais celles-là n'ont pas eu la naïveté d'aller raconter qu'elles avaient été dupées parce qu'elles pensaient réaliser une bonne affaire!

La police a ouvert une enquête pour rechercher l'escroc.

Hyménée

Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Marguerite Couderc, fille du propriétaire et laitier bien connu de la rue du Portail-Alban, avec M. Jean Astruc, lieutenant d'artillerie, ingénieur des Arts et Manufactures.

Aux futurs époux, nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

Les 5.000 francs aux tuberculeux 100 0/0

Par application de l'article 198 de la Loi des Finances, MM. Antier, Ministre des Pensions et Durafour, Ministre de l'Hygiène, viennent de prendre, en accord avec la Fédération Nationale des Blessés du Poumon et des Chirurgiens, un décret fixant les conditions d'attribution de l'indemnité de 5.000 francs aux pensionnés à 100 0/0 pour tuberculose, sans distinction de localisation.

Pour obtenir le carnet de paiement de cette allocation, les intéressés devront adresser à la Sous-Intendance de laquelle ils dépendent, une demande sur formule spéciale qui leur sera délivrée, dès maintenant, par la Fédération Nationale des Blessés du Poumon et des Chirurgiens, 41, rue des Ecoles, Paris (V).

Nécrologie

Nous apprenons avec regret le deuil cruel qui frappe M. le docteur Ernest Périé et M. le docteur Timothée Périé, en la personne de leur vénérée mère, décédée à Francoules le 23 août 1925, à l'âge de 76 ans.

Nous prions MM. les docteurs Périé, et toute la famille de vouloir bien agréer nos vives sympathies et nos sincères condoléances.

Obsèques

Dimanche, à 5 heures, ont été célébrées à Cahors, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de Mme veuve Bouysson, tante de M. du Mas, notaire à Cahors, décédée à l'âge de 70 ans.

Nous adressons à Mme veuve Agar, à M. et Mme du Mas et à la famille nos bien vives condoléances.

Le Premier Congrès du raisin de table

Le premier congrès du raisin de table s'est ouvert lundi matin à Agen,

sous la présidence de M. Guillon, inspecteur général, représentant le ministre de l'Agriculture.

M. Campan, inspecteur des services commerciaux de la Compagnie d'Orléans, parla de la production française dans les trois grands départements producteurs, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne et Lot, la production, qui était de 10.920 tonnes en 1911, est passée à 20.760 tonnes en 1924.

Léger accident

Dimanche matin, M. T... propriétaire à Cabessut, était venu sur sa charrette sur la place du Marché, lorsque, arrivé près de la fontaine de cette place, le cheval glissa et s'abattit.

Ni le conducteur, ni le cheval n'eurent de mal, mais les brancards de la charrette furent cassés.

Accident d'automobile

M. Louis Décremps, propriétaire à Saint-Martin-Labouval, âgé de vingt-six ans, a été victime d'un grave accident d'automobile qui s'est produit dans les circonstances suivantes:

Pendant qu'il conduisait sa voiture, la direction se rompit et le camion automobile alla culbutter dans le fossé de la route. Le camion automobile était chargé de planches, et l'on croit qu'une des planches a heurté, au passage, un poteau télégraphique. M. Décremps fut relevé après avoir perdu du sang en abondance et couvert de blessures.

Transporté à l'hôpital de Cahors, il recut les soins du docteur Rougié; il dut subir l'amputation de la cuisse gauche. En outre, sa jambe droite est très sérieusement atteinte; on espère toutefois pouvoir lui conserver ce membre.

Accidents du travail

Le nommé Guiseppe Stroppo, 16 ans, terrassier à l'entreprise Boyer et Le Guillou, demeurant rue de l'Université, était occupé à son travail dans le chantier de la Banque de France, lorsqu'il reçut une traversure sur la jambe gauche qui occasionna une plaie contuse sur la côte tibiale gauche et une contusion du tarse du pied gauche. Ces blessures nécessiteront une incapacité totale de travail de 12 jours.

Un manoeuvre travaillant sur les chantiers de la Banque de France, Achille Dalat, 18 ans, demeurant rue du Château-du-Roi, était occupé à déplacer un bloc de pierre de taille lorsque son pied gauche fut pris sous ce bloc et lui écrasa la dernière phalange de l'index avec décollement de l'ongle. Un repos de 12 jours lui a été prescrit.

Tombé d'une meule

Un propriétaire de Prayssac, M. Tissandier, âgé de 63 ans, était monté sur une meule de paille, lorsqu'il glissa et tomba.

Dans sa chute il se fractura le crâne. Il fut transporté à l'hôpital de Cahors, où son état a été jugé assez grave.

Fête de St-Roch

La fête de St-Roch, qui fut célébrée dimanche, a obtenu un vif succès.

Il faut reconnaître que les organisateurs avaient tout fait pour que rien ne clochât et, fait à noter, ils avaient tenu à ce que la décoration de la place du Bal fût faite, comme jadis, avec des guirlandes de buis accrochées à des chênes. Ils n'ont pas voulu des poteaux décolorés que l'on voit aux fêtes votives ordinaires.

Quant aux illuminations, elles furent splendides. Aussi, une foule énorme n'a cessé de circuler sur les quais et de prendre part aux danses que jouait un bon orchestre.

La soirée de lundi faillit être contrariée par le mauvais temps. La pluie tomba en grande abondance de 7 à 9 heures. Mais, à cette heure-là, elle cessa de tomber et le bal put avoir lieu, bal qui fut très fréquenté et qui fut clôturé par le traditionnel grand-père.

Félicitations aux organisateurs qui, cette année, à défaut de jeunes gens, étaient des hommes mariés du quartier.

Arrestation

La police de Cahors recevait, samedi soir, du Parquet de Lesparre, un mandat d'arrêt contre le nommé R... François-Omer, âgé de 31 ans, originaire d'Ussel (Lot), inculpé de vol.

R... était arrivé à Cahors depuis 2 jours; M. Maréchal et un agent le reconstrèrent rue St-André et l'invitèrent à les suivre au bureau de police. Là, interrogé, il déclara arriver de Toulouse, et il nia les charges qui pesaient sur lui. Mais comme il est également inculpé de vol commis à Ussel, il fut gardé au bureau de police jusqu'à ce que le Parquet de Gourdon ait pris une décision.

CHRONIQUE SPORTIVE

Course cycliste

Dimanche a eu lieu la course cycliste organisée par le Vel-Auto lotois.

L'épreuve comportait une distance de 70 kilomètres, à parcourir en 2 tours: Cahors, St-Henri, St-Pierre-Lafeuille, Maxou, Calamane, Mercuès, Cahors.

6 coureurs seulement se présentèrent.

Voici les résultats: 1^{er} Dumond, en 1 h. 53'; 2^e Owiller et Haüy, en

1 h. 53 30'; 4^e Brondel, en 1 h. 56 52'; 5^e Manet, en 1 h. 57'; 6^e Feydel, en 2 h. 8.

HIPPISME

POUR UNE MANIFESTATION QUERCY-LIMOUSIN-PÉRIGORD

Dimanche, à eu lieu à Souillac, dans la salle de l'hôtel de ville, une réunion dont le but était d'envisager la création d'un raid hippique et d'étudier les moyens de mener cette difficile entreprise à bonne fin.

Répondant à l'appel des promoteurs de cette intéressante idée, des amis du sport hippique venu de Brive, de Vayrac, des Quatre-Routes, et de Cahors, se joignirent aux sportsmen de Souillac et écoutèrent avec une sympathique attention l'exposé développé par M. Roussel, l'animateur de cette délicate entreprise, autour duquel se groupaient quelques-uns des membres du comité de Martel.

L'auditoire ainsi constitué se composait d'une soixantaine de personnes qui furent vite convaincues de l'excellence du projet dont M. Roussel traça avec simplicité et clarté les grandes lignes après avoir excusé les délégués de Sarlat qui, victimes d'une panne d'automobile, se trouvaient dans l'impossibilité d'assister à la réunion.

Après un échange de vues auquel prirent part de nombreux auditeurs, il fut décidé: 1. Qu'un raid hippique pour chevaux attelés aurait lieu dans les premiers jours du mois d'octobre.

2. Que cette manifestation se renouvelerait tous les ans et prendrait le nom de « Raid hippique du Quercy-Limousin-Périgord ».

3. Que le centre d'organisation serait fixé annuellement et par roulement au chef-lieu de l'un des cantons qui participerait à l'élaboration et à la réalisation du raid de 1925.

4. Qu'un comité d'organisation composé de délégués mandatés à cet effet par les groupements locaux des villes disposées à participer à cette entreprise sportive serait constitué et se réunirait jeudi à Souillac.

Nous n'entrerais pas dans le détail du projet qui, disons-le cependant, est des plus séduisants.

Nous pouvons affirmer dès maintenant que l'œuvre est en parfaite voie de réalisation.

Nous retenissons sera considérable si, comme tout le fait espérer, le comité trouve les concours qui lui sont nécessaires.

Les directives présentées par M. Roussel promettent un raid un succès considérable.

Nous souhaitons d'autant plus

des fêtes a été réussi en tous points et a été donné devant une salle archicomble.

L'orchestre symphonique, sous la direction de MM. Cournot et Estival, soit dans les rythmes gaies des danses modernes, soit dans les cadences plus graves et plus desuées de « La Dame Blanche » a charmé notre public.

M. Estival, violon solo sonore a joué en virtuose le « Moment musical » de Schubert.

Mlle Thoumiers, soprano léger et velouté, a été une Manon jeune et gracieuse; elle a crânement chanté l'air périlleux de « Cours la Reine » et dit avec émotion « La petite table ».

M. Belmont, superbe chevalier des Grioux, lui a donné la réplique avec une grande autorité et d'une belle voix à la fois sonore et pleine de charme; il a réussi à emballer la salle après son air de « Réve » qui lui a valu un formidable bis.

M. Fréjaville nous a fait entendre sa remarquable voix de baryton d'une facilité exceptionnelle. Depuis Soularoux, nos vieux amateurs n'ont pas entendu d'organe plus sympathique. Il a obtenu un très gros succès.

La très amusante comédie « Fin de Mois » a été jouée avec esprit, sans charge, mais avec des effets irrésistibles, par MM. Harpain, Vadier et Mlle Madyo, les comédiens réputés du Trianon de Bordeaux.

Enfin le jeune comique Sidoux a déchaîné les rires par sa fantaisie débordante et trépidante.

Belle manifestation artistique où tous les goûts ont trouvé satisfaction et où, malgré de très gros frais, permettra de verser euviron 200 francs à l'hôpital-hospice.

St-Géry

Fête locale. — Notre fête locale aura lieu les 29, 30 et 31 août. Comme les années précédentes, la jeunesse ne néglige rien afin qu'elle revête un éclat tout particulier.

Le programme comprend notamment des bals de jour et de nuit, une course de bicyclettes, le départ d'un ballon, des jeux divers, une illumination générale, etc...

Le meilleur accueil sera réservé aux visiteurs.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Vol. — Sous prétexte que tout est cher et qu'il ne faut rien laisser perdre, le 8 août, le nommé Manuel Mésas, né à Lucar (Almérida), s'est approprié une bêche de soixante mètres carrés de surface, que M. Mallou, négociant, rue Gambetta, avait mise à sécher sur le mur qui longe le Célé, au fond de la place de la Raison.

Une plainte ayant été déposée, la gendarmerie de notre ville, après une enquête minutieuse et très habilement conduite, a fini par trouver ladite bêche dans la roulotte du sus-nommé.

Procès-verbal ayant été dressé, M. le juge d'instruction s'est empressé d'offrir un logement à la prison de notre ville à cet infortuné nommé.

Préparation militaire. — A la suite des examens qui ont eu lieu les 8 et 9 août, pour l'obtention du B. P. M. E., nous sommes heureux de relever les noms de MM. Camille Deltraissy, Pierre Lachaud, Gilbert Destruel, Hubert Langlé et Clément Balmette, qui ont été reçus dans des conditions qui font honneur à leur moniteur, M. l'adjutant Delon.

M. Deltraissy a même obtenu un brevet de spécialité.

Au maître et aux élèves, nos meilleures félicitations.

Adjudication. — Le dimanche 13 septembre prochain, à 10 heures du matin, aura lieu à la mairie, une adjudication pour travaux de réparations à effectuer au collège Champollin.

Ces travaux sont divisés en trois lots, savoir :

- 1er lot, plâtrerie et peinture, 8.426 fr. 01.
- 2e lot, maçonnerie, 5.076 fr. 30.
- 3e lot, menuiserie et charpente, 2.353 fr. 60.

Cautionnements respectifs à chaque lot : 250 fr., 150 fr., et 70 fr.

Les entrepreneurs intéressés peuvent prendre connaissance du cahier des charges au secrétariat de la Mairie.

Audience du tribunal correctionnel du 22 août. — Charles Gousselet, 49 ans, 2 mois pour ivresse publique et défaut de carnet anthropométrique. Charles Roger, 20 ans, marchand

ambulante, originaire de Tarbes, 100 fr. pour tentative d'escroquerie.

Une condamnation à 100 fr. avec sursis pour délit de chasse plus confiscation de l'arme évaluée à 200 fr. et le prix du permis général 116 fr.

2 condamnations à 25 fr. avec sursis pour coups et blessures.

Accident. — Dimanche, vers 4 heures du soir, un accident s'est produit au carrefour St-Martin. Une automobile a si violemment heurté un bicycliste que ce dernier a été grièvement blessé. M. le Dr Sanierès appelé en toute hâte lui a donné les soins nécessaires.

Bagnac

Echos de la fête. — Notre fête patronale, favorisée par un temps splendide, a eu tout le succès que nous comptions, vu la bonne organisation qui l'avait préparée.

Tout le programme a été exécuté avec une régularité parfaite. Une foule énorme, malgré la chaleur, a suivi toutes les attractions : jeux de toutes sortes, concerts, courses nautiques et bals qui, tous, tant ceux du jour que ceux de la nuit, avaient attiré une quantité de danseurs et de danseuses.

Le lundi, les courses de bicyclettes avaient attiré de très nombreux spectateurs. En voici les résultats :

Locale, 3 prix : Serres, Mayonnade, Lacarrière.

Régionale, 3 prix : Fabrègues, Loubière, Labrunie.

Internationale, 3 prix : Maurel, Roussel, Blanc.

Toutes nos félicitations et nos remerciements aux jeunes organisateurs, qui nous ont fait vivre deux journées de plus agréables.

Lamatévie

Empoisonnement de cours d'eau. — Tout dernièrement, des personnages peu scrupuleux, dans le but de se procurer quelques truites, n'ont trouvé rien de mieux que d'empoisonner l'un de nos ruisseaux.

La gendarmerie de Sousceyrac, dont on ne saurait trop louer le dévouement, a eu connaissance de cet empoisonnement et s'est mise aussitôt à la recherche des coupables.

Souhaitons qu'elle réussisse à les découvrir et qu'une sévère punition leur soit infligée.

Bregues

Fête. — Nous apprenons que la jeunesse de Bregues se dispose à célébrer, dimanche prochain 30 août, une fête dont le programme sera brillant et varié.

Les étrangers qui voudront s'y rendre sont assurés du meilleur accueil.

St-Pierre-Toirac

Perception. — Nous avons appris avec regret le prochain départ de M. Félix Gazeau, percepteur de Gréalou, en résidence à Saint-Pierre-Toirac depuis six ans, et qui vient d'être nommé, en avancement à Payrac, arrondissement de Gourdon.

Nous conserverons tous un très bon souvenir de cet excellent fonctionnaire, qui a su gagner l'estime de toute la population.

Son successeur, M. Chapoulié, vient de Paris.

Carayac

Succès scolaire. — Au concours général ouvert par le « Manuel général de l'Instruction primaire », entre les meilleurs élèves des écoles primaires de France, une mention honorable a été décernée à Mlle Angèle Trémoulet, du village des Couailles, commune de Carayac.

Nous adressons à cette jeune enfant nos sincères félicitations.

Lacapelle-Marival

Mutités. — Le 15 août dernier, la F. O. P. de toutes les victimes de la guerre avait organisé une réunion à Lacapelle-Marival. Devant un auditoire attentif, le secrétaire de la Fédération du Lot développa le programme de la F. O. P. : défense des droits de tous les anciens combattants, veuves, ascendants ou mutités, lutte contre la guerre, etc., etc...

Il insisté sur ce fait que la Fédération est en dehors de tous les partis politiques.

A la suite de la réunion, des adhésions furent enregistrées et un bureau constitué. Le secrétaire de la

nouvelle section est M. Bex, à Lacapelle-Marival.

Pour tous renseignements, s'adresser à lui ou au siège, 26, boulevard Gambetta, à Cahors.

Latronquière

Incendie. — Le feu s'est déclaré le 21 août à 6 heures du soir, dans la maison de M. Lafragette. Le feu a pris dans une cheminée et s'est communiqué à des chiffons. Les dégâts ne sont pas bien importants. Il y a assurance.

Sousceyrac

Gendarmerie. — Notre compatriote M. Descargues, gendarme à Beauvais (Oise), vient d'être affecté, sur sa demande, à la brigade de gendarmerie de Sousceyrac. Il comble une place vacante depuis quelque temps.

Nous souhaitons à M. Descargues une cordiale bienvenue.

St-Céré

Départ de l'Ecole Américaine de peinture. — Le 21 courant, l'Ecole Américaine de peinture a quitté Saint-Céré où elle séjournait depuis le 6 juillet dernier.

La présence de cette école, comprenant trente-quatre professeurs ou élèves, donnait à notre cité une physionomie particulière. Dès la première heure, un courant de sympathie s'établit entre les artistes et la population. Leur séjour n'a fait que développer ces bons sentiments qui furent vite amicaux.

Dans les jours qui précéderont le départ, M. de Monzie, ministre de l'Instruction publique, remit à M. Brown Elméa, le distingué directeur de l'Ecole de peinture, les palmes d'officier de l'Instruction publique.

Enfin, au moment du départ pour l'Espagne en échange d'amicales poignées de mains en s'exprimant de mutuels regrets.

Nous devons ajouter que plusieurs artistes nous ont assuré qu'ils reviendraient parmi nous; tous ont promis de parler à leurs compatriotes des charmes de notre région.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon.

Dans les finances. — « L'Officiel » porte la nomination de M. Turban, percepteur à Bermonville, (en résidence à Yvetot, Seine-Inférieure), en qualité de Receveur des Finances à Gourdon.

Grâce à son camarade Roger Ardourel, ancien, fondé de pouvoirs dans notre ville nous pouvons ajouter que ce nouveau fonctionnaire arrive jeune à cette haute situation grâce à sa vive intelligence et à son labeur. C'est, de plus, un homme charmant et aimable qui sera certainement bien accueilli par tous.

Nous nous permettons de lui souhaiter une bien cordiale bienvenue.

Banquet de l'U. S. G. — Le banquet de l'Union sportive Gourdonnaise aura lieu le 6 septembre prochain sous la présidence de MM. Davidou, maire de Gourdon, Fontanille sénateur, Malvy député, et Planacassagne sous-préfet.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 25 août au siège social de l'U. S. G., au Café Divan. Le prix du banquet est fixé à 15 francs.

Souliémes

Monuments historiques. — Par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts en date du 29 juillet 1925 l'église et le presbytère de Souliémes ont été classés comme monuments historiques.

L'Eglise de Souliémes, dont la construction remonte presque tout entière au XIV^e siècle, est un joli spécimen d'architecture romane; une partie seulement a été ultérieurement reconstruite suivant le style ogival.

Le presbytère est un curieux édifice bien conservé qui a fait partie d'un corps de bâtiments plus important ayant autrefois servi de demeure à un Commandant des Templiers.

CHEZ NOS VOISINS

MONTPEZAT DU QUERCY

Pris en écharpe

Dimanche 23 août, vers 9 h. 30, une automobile venant de Cahors, sur la route nationale n. 20, conduite par le chauffeur d'un blessé de guerre et riche commerçant retiré des affaires de Nancy, se rendant à Pau, était précédée de 20 à 30 mètres sur sa droite, pendant un trajet de 600 à 700 mètres, d'une motocyclette montée par M. l'abbé Rossignol, venant de dire sa messe à Lamadeleine.

Arrivées l'une et l'autre au lieu de Labarraque, malgré les trois ou quatre appels de l'auto, M. le curé a voulu quitter sa route et tourner à gauche pour prendre le chemin Pélou croyant, sans doute, avoir le temps de passer; mais l'auto l'a buté et projeté dans le fossé.

Le chauffeur, qui avait déjà bloqué ses quatre freins, s'est arrêté, s'est porté au secours du motocycliste et s'est empressé de le transporter immédiatement à Montpezat, chez M. le docteur Courrech, qui a constaté la fracture de la jambe gauche et des lésions internes sur lesquelles il n'a pu se prononcer.

D'après les déclarations du chauffeur et des témoins recues par la gendarmerie, il semble que la faute de l'accident n'incombe nullement au chauffeur.

Marché aux Fruits

Aiguillon (Lot-et-Garonne), 23 août. — Cours du 22 août 1925 : Pêches, de 180 à 200 francs, suivant grosseur; prunes Reine-Claude, 50 francs par 50 kilos, poids net.

Dernière heure

Encore un tamponnement

Après quelques jours d'accalmie un nouvel et grave accident de chemin de fer vient d'allonger la liste funèbre de ces temps derniers. Par suite, semble-t-il, d'une erreur d'alignement, un train rapide, celui de Chamoniix, a tamponné près de Sens, celui de Cette qui le précédait.

Fort heureusement pour les voyageurs du train tamponné, l'homogénéité des convois a permis aux voitures de résister à un choc aussi formidable sans en être trop fortement endommagées. Seuls, en effet, les cinq compartiments d'une voiture de troisième classe, soit à peu près la moitié du wagon, ont cédé sous le choc. C'est ce qui a évité que ce pénible accident ne prenne les proportions d'une véritable catastrophe.

Il y a trois morts et plus de vingt blessés.

EN SYRIE

Les pertes françaises, d'après les nouvelles anglaises

Les nouvelles suivantes sont cablographiées de Damas par le correspondant du « Daily Mail » :

« Les pertes françaises dans la rébellion des Druses, dit-il dans une dépêche datée de samedi, sont bien plus sérieuses que ne l'admettent les communiqués officiels. On estime maintenant, à l'aide de données recueillies de sources diverses, qu'elles dépassent 2.000 hommes et comprennent 23 officiers tués.

« Onze canons de campagne, trente mitrailleuses et de grosses quantités d'obus et de cartouches sont tombés aux mains des rebelles. Plusieurs avions ont été abattus. »

La réponse française

remise à l'Allemagne

La réponse française à la note allemande du 20 juillet sur le projet d'un pacte de sécurité réciproque a été remise, lundi, dans l'après-midi, à 17 heures, par l'ambassadeur de

France à Berlin, M. de Margerie, au ministre des affaires étrangères du Reich, M. Stresemann.

Le cabinet du Reich s'est réuni mardi matin pour examiner la teneur de la note. Le texte en sera publié vraisemblablement vendredi prochain, après accord entre les deux gouvernements.

M. CAILLAUX A LONDRES

M. Caillaux, ministre des finances, accompagné de M. de Fleuriau, s'est rendu lundi, à 11 h. 45 à la Trésorerie, où il a été présenté à M. Winston Churchill par l'ambassadeur de France.

M. Caillaux a conversé ensuite avec le chancelier de l'Echiquier jusqu'à 12 h. 45.

Interrogé à l'issue de cette première entrevue, M. Caillaux a déclaré qu'il s'était entretenu en tête à tête avec M. Churchill en envisageant le problème de la dette en général, et que cette première conversation s'était déroulée dans l'atmosphère la plus cordiale.

« A la Trésorerie britannique, on fait ressortir également le caractère de cordialité du premier entretien. »

M. Caillaux et son collègue anglais se sont rencontrés à nouveau dans l'après-midi.

Dans la soirée, un dîner a eu lieu, à l'ambassade de France.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

TIRAGE FINANCIER

Le n° 339.513 de la Ville de Paris 1904 gagne 200.000 francs.

Le n° 99.326 gagne 10.000 francs.

AU MAROC

Abd-el-Krim veut gagner du temps

On croit généralement qu'Abd-el-Krim, malgré nos succès, cherchera à gagner du temps afin de nous imposer une campagne d'hiver.

Il compte sur la saison des pluies et sur la lassitude de l'opinion en France pour nous déterminer à abréger la lutte.

LES ENTRETIENS DE LONDRES

Les conversations sont laborieuses

De Londres. — Devant la difficulté d'arriver à une entente, les conversations de Londres dureront plus longtemps qu'on ne supposait.

Le séjour de M. Caillaux

M. Caillaux restera au moins encore trois jours à Londres.

RETOUR A PARIS DU GENERAL GOURAUD

Le général Gouraud, de retour de Pologne et de Prague, arrivera vendredi matin à Paris.

LA CATASTROPHE D'HARDELOT

Le Parquet poursuit un préte

A la suite de la noyade tragique de 13 enfants appartenant à une colonie de vacances sur la plage d'Hardelet, le Parquet de Boulogne a décidé de poursuivre le Père Delaporte pour homicide par imprudence.

LES ÉVÈNEMENTS DE SYRIE

UN DÉMENTI DU MINISTRE DE LA GUERRE

Le ministère de la guerre dément formellement les informations anglaises qui prétendent que nos pertes, lors des récents engagements avec les Druses, ont été plus élevées que celles qui ont été avouées.

REMERCIEMENTS

Les familles AGAR, DU MAS, BOUYS-SOU, LAVAÏL, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper ainsi que celles qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame Marie ALIX

Veuve BOURGEOIS
leur sœur, tante, grand'tante et cousine.

Il ne faut pas confondre

la Quintonine avec les autres extraits, car l'heureuse combinaison des produits qui la composent, produits très actifs et judicieusement choisis, en font un produit de tout premier ordre.

La Quintonine, dose pour faire un litre de vin fortifiant, se vend 3 fr. 25. Pharmacie Orliac à Cahors.

CHASSE INTERDITE

M. BAUDEL, propriétaire à Fontanet, près Cahors, informe qu'il interdit aux Chasseurs de chasser dans sa propriété.

IL EST OFFERT à la personne qui a trouvé la Chaîne or avec Médaille aux initiales G.P., le montant de la valeur de ce souvenir auquel on est très attaché. — Prière de le remettre contre cette récompense soit par l'intermédiaire d'un Prêtre, de la Poste, du Bureau du Journal ou à sa propriétaire Mme PAlta, RUE DE LA CHARTREUSE CAHORS. — (Discrétion assurée.)

BELLE SITUATION

Importante Société demande INSPECTEUR pour D^e du LOT ou CORRÈZE. Homme ou Dame, sérieux, actif. Gros Appointements fixes et Commissions.

HERVES, 123, Bd Gambetta, CAHORS

Grand Dépôt de BARRIQUES, DEMI-BARRIQUES, DEMI-MUIDS, tout NEUFS

BONNE FABRICATION — PRIX MODÉRÉS
S'ad^r : M. NOYER, Marchand de Grains, Faubourg Cabessut, CAHORS

Pour vos réparations d'Horlogerie et Bijouterie

Adressez-vous : 8, Boulevard Gambetta
Aux OUVRIERS HORLOGERS RÉUNIS
qui vous feront un travail soigné, rapide garanti et bon marché
Achat d'Or, Argent, Diamants, Vieux Dentiers et Pièces démontées — ÉCHANGE —

Maurice HÉBRARD

Forgeron-Mécanicien-Constructeur
61, rue Nationale

Construction de Charrues, Houes bineuses, Herces. — Réparations de Machines à battre et de Machines agricoles de tous genres. — Exécution de tous travaux de Serrurerie. — Installations mécaniques d'Ateliers et d'Usines en tous genres.

Un Cherche

un MAGASIN avec APPARTEMENT
5 ou 6 pièces, bien situé
POUR COMMERCE DE LUXE
FAIRE OFFRE
au Bureau du Journal qui transmettra

A nos Abonnés

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement est terminé, de bien vouloir nous en faire parvenir le montant.

Nous ne saurions trop leur recommander d'utiliser le Chèque postal qui réduit leurs frais d'envoi à 25 centimes.

Il leur suffit de demander à la poste ou à leur facteur un mandat rose et de compléter ainsi la formule imprimée Bureau de chèques postaux : Toulouse 5399 M. Coueslant.

Feuilleton du « Journal du Lot » 10

LE COFFRE-FORT VIVANT

PAR FREDÉRIC MAUZENS

VII Les correspondants du « Times » et du « Daily Chronicle »

Le lendemain, 14 février, M. de Chassenueil apporta l'illustration. Toute une page était consacrée au Vieux Sèvres. Mais, chose curieuse, le plan dressé avec tant de soins ne s'y trouvait pas. Cruchat en faisait la remarque, quand deux messieurs entrèrent et se nommèrent : Jack Ferson, correspondant du Times, et Lewis Suttle, correspondant du Daily Chronicle.

Cela commençait.

Je me dis que si la presse étrangère s'en mêlait, nous n'étions pas près de voir la fin des interviews. Que les journalistes parisiens fussent venus se renseigner sur un curieux accident arrivé à Paris, rien de plus naturel. Que les grandes revues illustrées d'Europe eussent fait prendre au Vieux Sèvres des photographies qu'on ne pouvait évidemment pas prendre ailleurs, cela se comprend. Mais les organes non illustrés de Londres ne pouvaient-ils

se contenter de puiser leurs documents dans les feuilles françaises ? Leur en fallait-il donc de première main ?

Décidément, mon cas avait ému le public encore plus que je ne le supposais. Voilà que les journaux du monde entier se mettaient à envoyer des rédacteurs rue Laffitte.

Je n'en étais d'ailleurs guère plus fier.

Cependant M. de Chassenueil s'était fait connaître et me présentait aux deux Anglais :

— Le héros de l'aventure !

Jack Ferson, grand et svelte, Lewis Suttle, plutôt trapu, avaient huit-zeufs, pelisses et bottines américaines du bon faiseur. Un léger accent britannique les complétait bien. Je n'avais pas encore eu d'interviewers aussi chics. Je n'en avais surtout pas eu d'aussi aimables, car le premier de ces gentlemen déclara en me serrant la main :

— Nous désirons vous rendre une interview très détaillée. Mais on est mieux à table pour causer. Voulez-vous nous faire le plaisir de venir dîner ce soir chez Larue ?

Je regardai Cruchat.

Jack Ferson ajouta :

— Nous espérons que monsieur et madame Cruchat voudront bien vous accompagner. Monsieur de Chassenueil nous honorerait beaucoup en acceptant d'être aussi des nôtres.

Tout cela dit avec la pointe d'accent que j'ai signalée, mais dans le

français le plus pur, et accompagné de saluts un peu raides et néanmoins du meilleur genre.

Le baron n'était point fâché que les journaux parlassent, fut-ce incidemment, de sa chère collection. Il s'inclina avec sa grâce habituelle. Il acceptait.

Cruchat accepta pour lui et refusa pour sa femme. Il fallait que quelqu'un restât au magasin.

— A la bonne heure ! s'écria M. de Chassenueil, quand les correspondants se furent retirés; voilà des journalistes qui font remonter le journalisme dans mon estime! Quelle différence avec le sans-gêne, la hâte, je dirai presque la brutalité des reporters ordinaires ! Si beaucoup de membres de la presse anglaise sont ainsi, l'école de journalisme française devrait bien envoyer ses élèves passer quelque temps de l'autre côté du détroit !

Cependant ma prévision d'un envasement du Vieux Sèvres par les correspondants étrangers ne se réalisa point. Après le départ du baron, il ne vint que quelques curieux, quelques clients et Teyssède. Ce dernier m'entreprit comme la veille. Les Cruchat l'appuyèrent naturellement, de leurs promesses et de leurs menaces. Mais je ne puis m'étendre là-dessus sans redites fastidieuses. J'arrive donc immédiatement à notre dîner.

Vers sept heures et demie, nous partimes, Cruchat et moi. Le temps était froid, mais sec. Nous suivimes

les boulevards d'un pas assez allègre.

Le brocanteur était beaucoup plus calme depuis qu'il se savait sûr de ravoir tôt ou tard le Nicot. Ce serait peut-être long ; mais il se faisait peu à peu à l'idée d'attendre, comme, de mon côté, je me faisais à celle de l'attaque d'appendicite aiguë esquissée par l'Auvergnat. Cruchat n'est pas d'humeur commode, et je n'ai pas une bravoure exagérée. Nous prenions cependant l'habitude, lui de patienter jusqu'à ce que je me décidasse, moi d'envisager le mal qui me ferait me décider. On s'habitue à tout.

Nous étions donc suffisamment familiarisés avec cette désagréable situation pour nous laisser aller au plaisir d'un dîner chez Larue.

Je ne suis point gourmand, n'ayant jamais grand appétit, mais la vue des plats merveilleux exposés aux vitrines des marchands de comestibles ne me laissait point insensible. Je dis la vue car,

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Table of financial data including Cours de l'Etat, Fonds d'Etat, Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, and Valeurs étrangères.

Chemin de fer

Table of railway fares and routes, listing various stations and their corresponding prices.

Bibliographie

Advertisement for 'LA MODE PRATIQUE' journal, featuring an illustration of a woman in a dress and text describing the publication's content.

LES ANNALES

Article discussing the 'Annuaire de la Femme et de l'Enfant' and its content, including a list of articles and authors.

LA NATURE

Article about the 'Nature' journal, mentioning its focus on natural sciences and a list of contributors.

Article discussing the 'Bon-Prime' (bonus) offered by the publisher, detailing the terms and conditions.

Advertisement for 'LA MODE PRATIQUE' journal, mentioning its subscription information.

Advertisement for 'Faire plaisir est toujours difficile' (Making pleasure is always difficult), featuring a coupon for a 'Napperon' (tablecloth) and a 'Bon-Prime'.

LA FEMME ET L'ENFANT

Article discussing the 'Femme et l'Enfant' journal, its content, and its role in providing information for women and children.

Article about the 'Femme et l'Enfant' journal, mentioning its focus on domestic life and a list of articles.

Advertisement for 'LA MODE PRATIQUE' journal, mentioning its subscription information.

Advertisement for 'ANIS BERGER' liqueur, featuring an illustration of a bottle and text describing its quality and origin.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

Text providing information about the Paris-Orléans railway service, including ticket prices and routes.

LIVRET-GUIDE OFFICIEL

Text describing the 'Livret-Guide Officiel' for the Paris-Orléans railway, detailing its contents and availability.

Text about travel services and agencies, mentioning 'Imp. COUSSLANT' and 'M. DAROLLE'.

Text about the 'Phosphode GARNAL' product, its benefits for children and the elderly, and its availability.

LA PHOSPHODE GARNAL

Text describing the 'Phosphode GARNAL' product, its benefits for children and the elderly, and its availability.

Text about the 'Phosphode GARNAL' product, its benefits for children and the elderly, and its availability.

Text describing the 'Phosphode GARNAL' product, its benefits for children and the elderly, and its availability.

Text about the 'Phosphode GARNAL' product, its benefits for children and the elderly, and its availability.

Text about the 'Phosphode GARNAL' product, its benefits for children and the elderly, and its availability.

Text about the 'Phosphode GARNAL' product, its benefits for children and the elderly, and its availability.

Text about the 'Phosphode GARNAL' product, its benefits for children and the elderly, and its availability.

Text about the 'Phosphode GARNAL' product, its benefits for children and the elderly, and its availability.

Text about the 'Phosphode GARNAL' product, its benefits for children and the elderly, and its availability.

Text about the 'Phosphode GARNAL' product, its benefits for children and the elderly, and its availability.

Text about the 'Phosphode GARNAL' product, its benefits for children and the elderly, and its availability.

Text about the 'Phosphode GARNAL' product, its benefits for children and the elderly, and its availability.

Text about the 'Phosphode GARNAL' product, its benefits for children and the elderly, and its availability.

Text about the 'Phosphode GARNAL' product, its benefits for children and the elderly, and its availability.

Text about the 'Phosphode GARNAL' product, its benefits for children and the elderly, and its availability.

Text about the 'Phosphode GARNAL' product, its benefits for children and the elderly, and its availability.

Text about the 'Phosphode GARNAL' product, its benefits for children and the elderly, and its availability.

Text about the 'Phosphode GARNAL' product, its benefits for children and the elderly, and its availability.

Text about the 'Phosphode GARNAL' product, its benefits for children and the elderly, and its availability.

Text about the 'Phosphode GARNAL' product, its benefits for children and the elderly, and its availability.

Text about the 'Phosphode GARNAL' product, its benefits for children and the elderly, and its availability.

Text about the 'Phosphode GARNAL' product, its benefits for children and the elderly, and its availability.

SERVICE D'ÉTÉ 1925

De Paris à Toulouse par Cahors

Table of train schedules from Paris to Toulouse via Cahors, listing departure and arrival times for various routes.

De Toulouse à Paris par Cahors

Table of train schedules from Toulouse to Paris via Cahors, listing departure and arrival times for various routes.

De Cahors à Libos

Table of train schedules from Cahors to Libos, listing departure and arrival times for various routes.

De Libos à Cahors

Table of train schedules from Libos to Cahors, listing departure and arrival times for various routes.

St-Denis-près-Martel et Aurillac

Table of train schedules between St-Denis-près-Martel and Aurillac, listing departure and arrival times.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Table of train schedules between Le Buisson and St-Denis-près-Martel, listing departure and arrival times.

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

Table of train schedules from Toulouse to Capdenac, Brive, and Paris, listing departure and arrival times.

De Cahors à Capdenac

Table of train schedules from Cahors to Capdenac, listing departure and arrival times.

De Sarlat à Gourdon

Table of train schedules between Sarlat and Gourdon, listing departure and arrival times.

De Gourdon à Sarlat

Table of train schedules between Gourdon and Sarlat, listing departure and arrival times.

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

Table of train schedules from Paris to Brive, Capdenac, and Toulouse, listing departure and arrival times.

De Capdenac à Cahors

Table of train schedules from Capdenac to Cahors, listing departure and arrival times.